



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-
CALAVI (UAC)

REPUBLIQUE DU BENIN



ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE (ENS)

DOMAINE: SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION: Professorat de l'Enseignement Secondaire.

SPECIALITE: Lettres Modernes

GRADE: BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

**IMPACTS DE LA MAÎTRISE DES RESSOURCES DE
LANGUE CHEZ L'ENSEIGNANT SUR LE
RENDEMENT SCOLAIRE DES APPRENANTS AU
Collège d'Enseignement Général (CEG) MALE.**

Présenté par:

**AGBODJOGBE Cécile
Alvire Frenelle**

Sous la direction de:

**Dr Jules-Marie GANDAGBE
Didacticien, Assistant, ENS / UAC**

Septembre 2017

**IMPACTS DE LA MAITRISE DES RESSOURCES DE
LANGUE CHEZ L'ENSEIGNANT SUR LE
RENDEMENT SCOLAIRE DES APPRENANTS AU
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL (CEG)
MALE.**

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ACRONYMES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	v
RESUME.....	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: CONTEXTE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.	3
CHAPITRE II : PRESENTATION, TRAITEMENT DES DONNEES ET SUGGESTIONS	19
CONCLUSION.....	34
BIBLIOGRAPHIE	35
ANNEXES.....	A
TABLE DES MATIERES	C

DEDICACE

Ce travail est dédié à ma mère Claudine KOUNOUHO et à mon père Basile AGBODJOGBE en reconnaissance des efforts et des sacrifices consentis durant toutes ces années.

REMERCIEMENTS

Nul ne peut se vanter d'être le seul artisan de l'obtention de son parchemin. Conscient de ce fait, je témoigne toutes mes gratitude et reconnaissances à :

- mon Directeur de mémoire, Monsieur Jules- Marie GANDAGBE, Docteur en Sciences de l'Education Conseiller Pédagogique pour avoir accepté de diriger avec rigueur et abnégation ce travail malgré ses multiples occupations ;
- professeur Germain GONZALO Directeur de l'ENS et l'administration pour l'opportunité offerte à la jeunesse à travers la formation reçue en Lettres Modernes ;
- tous les professeurs qui dans l'échange et le partage de leurs connaissances scientifiques ont amélioré nos savoirs- faire au cours de cette formation.
- mon frère Richmy AGBODJOGBE pour son soutien ;
- ma maîtresse de stage Jeanne HOUETO pour tous ces conseils ;
- monsieur André ALLACHA pour sa disponibilité envers ma personne.
- Mes remerciements sont particulièrement adressés aux honorables membres du jury qui ont accepté apprécier ce document afin de le rendre plus utile pour la communauté scientifique.

SIGLES ET ACRONYMES

ACE : Agent Contractuel de l'Etat

APC : Approche par les Compétences

APE : Agent Permanent de l'Etat

BAPES : Brevet d'Aptitudes au Professorat de l'Enseignement Supérieur

CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin

CAPES : Certificat d'Aptitudes au Professorat de l'Enseignement Supérieur

CEG : Collège d'Enseignement Général

ENS : Ecole Normale Supérieure

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

INFRE : Institut National de la Formation et de la Recherche Scientifique

MC : Modèle Court

ML : Modèle Long

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau I</u> : Membres de l'administration du CEG Malé	15
<u>Tableau II</u> : Tableau synoptique des sujets enquêtés	17
<u>Tableau III</u> : Formation suivie par les enseignants enquêtés	18
<u>Tableau IV</u> : Classes tenues par les professeurs enquêtés	19
<u>Tableau V</u> : Appréciation du niveau des apprenants par les enseignants	20
<u>Tableau VI</u> : L'unité des Situations d'apprentissage la plus difficile pour les apprenants	21
<u>Tableau VII</u> : Note des apprenants en lecture	21
<u>Tableau VIII</u> : Les capacités et les ressources de langue	27
<u>Tableau IX</u> : Nécessité ou non de la maîtrise des ressources de langue	27
<u>Tableau X</u> : Actualisation ou non des connaissances linguistiques	28
<u>Tableau XI</u> : Installation correcte des ressources de langue	28

RESUME

Cette étude réalisée au CEG Malé, a pour objectif de montrer l'importance de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant dans le rendement scolaire des apprenants en français. Pour montrer la pertinence de «L'impact de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant sur le rendement scolaires des apprenants au CEG Malé », un état des lieux sur la question nous a permis de faire une revue de littérature et de donner du sens à nos résultats. Il est question de savoir quelles influences la non maîtrise des ressources de langue par l'enseignant (un rapport peu favorable aux ressources) peut avoir sur le rendement des apprenants? Pour répondre à cette question nous avons adopté une démarche méthodologique basée sur l'utilisation de trois techniques de collecte de données à savoir : l'enquête, l'analyse de contenus et la recherche documentaire.

Elle nous a permis d'obtenir des résultats dont l'analyse révèle que les enseignants de français du CEG Malé quoi qu'ils reconnaissent l'importance des ressources de langue et leur installation chez les apprenants ne réactualisent pas leur connaissance en la matière. Leur non maîtrise des ressources de langue auraient impacté le niveau de leurs apprenants car parmi ceux qui interviennent dans les classes de 3^{ème}, trois seulement sont nantis d'un diplôme requis. Les rapports personnel et institutionnel de l'enseignant jouent un rôle indispensable dans l'installation des ressources de langue chez les apprenants.

Les suggestions proposées vont dans la perspective d'améliorer ces rapports aux ressources des enseignants. Dans cette perspective, une étude plus approfondie menée à partir d'une observation instrumentée où des pratiques enseignantes *in situ* des enseignants seront analysées serait indispensable.

Mots clés : Ressources de langue, Maitrise, Impact, Apprenant.

INTRODUCTION

Le français, langue officielle du Bénin, occupe une place de choix dans les programmes d'enseignement dans nos lycées et collèges. Les enseignants, plus précisément les enseignants de français ainsi que les apprenants devraient donc utiliser avec aisance cette langue à travers une maîtrise parfaite. Cependant, depuis quelques années, l'enseignement du français, discipline transversale et de base du système éducatif béninois est aux prises à d'énormes difficultés. Le niveau des apprenants évolue en chute libre et laisse vraiment à désirer. A première vue, c'est le désintéressement des apprenants vis-à-vis de l'apprentissage de cette discipline qui semble être responsable de cet état de chose. Mais, à y voir de plus près, cette situation serait aussi liée au manque de maîtrise personnelle des ressources de la langue chez les enseignants eux-mêmes. Nombreux sont les travaux qui ont été réalisés et ont reconnu l'évidence de ce phénomène qui mine dangereusement l'ensemble du système éducatif (Zitty, 2014 ; Catuogno, 2001 ; Boko, 2007 ; Macaire, Gautier et Sabin, 1999). Le fléau suscite maintes interrogations lorsqu'on sait que de nombreuses mesures correctives ont été introduites dans les programmes et guides qui continuent de subir des améliorations en vue d'orienter et de faciliter l'apprentissage des éléments linguistiques et syntaxiques chez l'apprenant.

Si l'apprentissage d'une langue se fonde sur les éléments linguistiques et syntaxiques, cristallisés dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification (Bento, 2013). Dans cette perspective située, les innovations à introduire dans ces prescriptions officielles (programmes d'études, guides et manuels) devraient non seulement tenir compte de ce contexte social largement dynamique mais aussi et surtout de l'acteur principal qu'est l'enseignant du français dont les rapports personnel et institutionnel aux éléments linguistiques et syntaxiques doivent constituer la préoccupation majeure de la noosphère (Chevallard, 1992).

C'est fort de ce constat amer et de ces éléments contextuels mais aussi de l'importance capitale que revêt l'amélioration du rapport aux ressources de langue de

l'enseignant (voire sa maîtrise) dans la réussite scolaire de l'apprenant que nous avons choisi, dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de cycle, le thème dont l'intitulé est : « *Impacts de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant sur le rendement scolaire des apprenants* ».

Cette étude a pour objectif de montrer l'impact de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant dans la construction des savoirs en français. De façon spécifique, il s'agit de mettre en évidence les difficultés aux plans linguistiques et syntaxiques rencontrées par l'enseignant lors des apprentissages en français et qui entravent les prestations de ses apprenants.

L'intérêt de notre étude est d'amener les acteurs du système éducatif béninois à prendre conscience du caractère drastique de la situation qu'est la non maîtrise des ressources de langues chez l'enseignant de français. Pour cela, il est primordial :

- de renforcer la formation des enseignants de français surtout celle des élèves professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo ;
- d'amener les autorités de l'école Normale Supérieure de Porto-Novo à renforcer les contenus de formation en ressources de langue ;
- de trouver des solutions pour une meilleure installation et maîtrise des ressources de langue chez nos apprenants afin de relever leur niveau.

Pour atteindre cet objectif, notre démarche consistera à présenter, dans un premier chapitre, les contextes théoriques et méthodologiques du thème. Il s'agira de présenter essentiellement les constats sources de la pertinence de l'étude, le point des travaux réalisés sur le thème et la clarification de quelques concepts clés et la démarche méthodologique utilisée pour collecter les données. Dans le second chapitre, nous présenterons les résultats d'enquête, leur analyse et leur discussion, tout en mettant en évidence les pistes possibles à emprunter pour venir à bout de ce problème devenu une véritable épine dorsale pour de nombreux enseignants et qui annihile tous les efforts consentis pour rehausser le niveau des apprenants. Les suggestions et une conclusion achèveront cette étude.

**CHAPITRE 1 : Contexte théorique et
méthodologique de la recherche**

CHAPITRE I : CONTEXTE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Ce chapitre portera, d'une part, sur le cadre théorique de notre travail qui sera sectionné en plusieurs points : la problématique, la revue de littérature, les objectifs, les hypothèses et la clarification conceptuelle. D'autre part, il sera question de la démarche méthodologique de l'étude.

SECTION 1 : CONTEXTE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Problématique

La baisse du niveau en français dans les lycées et collèges du Bénin n'est plus un épiphénomène aujourd'hui. Grâce à l'avènement des programmes fondés sur l'Approche par les Compétences (APC), diverses réflexions ont été menées pour relever ce niveau qui va toujours en decrescendo. C'est au terme des réflexions qu'ont été élaborés les guides et programmes du français en vue de faciliter et d'améliorer l'enseignement de cette discipline tant au niveau des enseignants qu'au niveau des apprenants. Ces documents officiels ont proposé des techniques et plusieurs méthodes d'enseignement/apprentissage/évaluation pour approcher les contenus dans ces programmes et guides. Mais force est de constater que malgré toutes ces préconisations, le niveau bas des élèves devient de plus en plus récurrent. En effet, au cours de l'année académique 2015-2016, sur les cent-vingt (120) apprenants en classes de troisième ayant régulièrement composé, nous avons constaté en général un faible pourcentage des prestations des élèves en français, précisément en lecture. Ainsi, sur les cent-vingt élèves(120) ayant composé, cinquante-et-un (51) ont eu une moyenne supérieure ou égale à dix (10) soit un pourcentage de 42,5% et les soixante-neuf (69) autres ont obtenu une moyenne inférieure ou égale à dix, ce qui équivaut à un pourcentage de 57,5%. Avec l'année académique en cours, nous remarquons un effectif pléthorique des apprenants en classe de troisième, soit trois cent vingt-sept (327) apprenants. Cette pléthore est due à l'ouverture de deux autres classes de troisième. Nous avons noté avec stupéfaction que sur ce total de 327 élèves, seulement quatre-vingt-et-un (81) ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à dix, soit 24,77 % contre deux cent quarante-six (246) ayant eu une moyenne inférieure à dix, ce qui donne un pourcentage de 75,23 %. Comme on peut donc s'en rendre compte, le faible

taux de réussite en lecture chez les élèves a augmenté de façon exponentielle de 17,72 % au bout d'un an ; ce qui confirme le constat effectué. Cette vérification n'a été possible que grâce à l'observation des cahiers de notes de l'établissement qui nous a permis de relever les pourcentages qui, loin d'être reluisants cette année, se sont encore détériorés avec un pourcentage de 75,11 % en lecture pour les 327 candidats.

Ce triste constat nous amène à nous poser la question de savoir ce qui pourrait être à l'origine de cette baisse très drastique chez les apprenants. Suite à l'analyse des épreuves auxquelles les élèves sont soumis, nous avons pu constater que l'épreuve de lecture comporte quatre parties et c'est précisément au niveau du critère d'évaluation C2 : "Pertinence de la stratégie utilisée" que l'enseignant demande, de façon concrète, aux élèves les notions linguistiques qui ont été enseignées. De façon générale, la plupart des apprenants à travers leurs prestations transcrites sur les copies, éprouvent beaucoup de difficultés à ce niveau. Ainsi, lorsqu'on parle de la baisse de niveau en milieu scolaire, les tous premiers responsables indexés sont les élèves sous prétexte qu'ils n'apprennent plus leurs cours. Or, ce problème peut provenir également des enseignants eux-mêmes. Autrement dit, la réussite ou l'échec de l'élève dépend aussi de la compétence de l'enseignant. Maîtriser la langue française constitue une obligation pour tous les enseignants mais surtout pour les enseignants de français. Ceci n'est possible que grâce à une connaissance plus ou moins parfaite des outils linguistiques ; d'où l'importance de la maîtrise des ressources de la langue chez l'enseignant en milieu scolaire. De ce fait, un bon enseignant de français devrait non seulement connaître et maîtriser les ressources de langue, mais il devrait pouvoir savoir les installer au niveau de ses apprenants afin d'améliorer leur rendement scolaire. Dans le but de comprendre les raisons de cette difficulté grave et dangereuse qu'est la non maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant, nous nous posons la question de savoir si la maîtrise des ressources de langue par l'enseignant a un impact sur les résultats scolaires des apprenants en français? En raison des implications et des répercussions directes sur l'apprenant liées à l'absence de maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant, nous envisageons mettre en relation le rapport de l'enseignant aux ressources de langue et le rendement des apprenants en français. En

quoi la maîtrise ou non des ressources de langue chez l'enseignant influence-t-elle le rendement scolaire des apprenants ?

1.2. **Revue de littérature**

La revue de la littérature théorique fait le point des travaux relatifs à notre thème. Il est question ici de faire la synthèse des travaux qui ont abordé sous divers angles notre thématique.

D'abord, suivant certains ouvrages généraux, le problème de l'importance de la maîtrise des ressources de langue se pose avec une certaine acuité particulière. Charmeux (2014) propose les mécanismes d'apprentissage du vocabulaire. Elle propose un mécanisme qui vise à comprendre les mots, comprendre comment on se sert des mots. Elle trouve que l'objectif essentiel du vocabulaire, n'est pas d'enrichir le réservoir langagier des élèves mais de rendre disponible et opérationnel ce réservoir langagier.

Les travaux de Cogis (2005) s'adressant aux enseignants comme aux formateurs mettent en évidence des stratégies pour comprendre les procédures des élèves et leur façon de concevoir les notions orthographiques, compréhension indispensable pour pouvoir organiser un enseignement de l'orthographe approprié. Selon cet auteur, l'orthographe est une composante importante de la langue écrite et de son apprentissage ; son acquisition, nécessite une attention constante, en situation, à la forme de ce qu'on écrit, même si écrire ne se réduit pas à orthographier comme le montre par exemple les pratiques de dictée à l'adulte.

Mais maîtriser l'orthographe ne résulte pas d'une absorption passive des formes. Véritable guide théorique et pratique, ses travaux préconisent une démarche en trois temps : écrire, découvrir, assimiler. L'auteur illustre de nombreux exemples de séances en classe commentés et accompagnés d'outils pédagogiques. Il propose aussi des situations d'apprentissages variées et privilégie constamment l'activité des élèves dans le domaine essentiel pour la maîtrise de langue écrite.

Gabriel BOKO (2007) en grammaire propose des stratégies de maîtrise pour les deux protagonistes de l'action didactique (l'enseignant et l'élève). Il trouve que la totalité des neufs (9) parties du discours : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe,

l'adverbe, la proposition, la conjonction et l'interjection constitue un fondement de la maîtrise de la grammaire. Grâce à ce courage l'apprenant autodidacte autant que l'enseignant entraîneur peut se projeter en avant ou revenir en arrière pour vérifier, consolider une habileté qui a besoin d'être mieux structurée. En même temps, l'auteur incite l'enseignant à enseigner autrement dans le processus de construction de son propre savoir en le baignant dans une atmosphère familière, à l'instruire sur le monde d'ici et d'ailleurs.

Fauchart et Meleuc (1999) apportent aussi leur contribution sur la maîtrise des ressources de langue à travers leur ouvrage intitulé *Didactique de la Conjugaison* : le verbe autrement. Leurs travaux présentent une description précise et quantifiée, des formes orales et écrites des verbes propres à fournir une assise conceptuelle sûre à l'enseignant ; avec des tableaux de synthèses : une réflexion didactique sur la manière de bien positionner les élèves devant leur problème d'écriture.

Selon Macaire, Gautier et Sabin (1979), la maîtrise des ressources de langue en français est d'une nécessité vitale chez l'enseignant. Ces auteurs présentent le but et l'importance des éléments essentiels qui fondent la langue française et constituent son essence. Ils montrent également quelques astuces à l'enseignant de français pour un bon enseignement de ces ressources. Enfin ils proposent des méthodes adéquates pour l'enseignement de chaque ressource c'est-à-dire la grammaire, l'orthographe, le vocabulaire et la conjugaison en vue d'améliorer le niveau des apprenants en français. A l'instar des auteurs c'est sur ces aspects et particulièrement sur ceux relatifs à la lecture que nous aurons à insister dans le présent travail.

En somme ces ouvrages généraux reconnaissent l'importance de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant de français.

Par ailleurs, en dehors de ces quelques ouvrages généraux, des articles ont été produits par d'autres auteurs pour mettre toujours en évidence l'importance de la maîtrise des ressources de langue. En effet, à travers son bulletin officiel spéciale n°6 du 28 août 2008 sur « Programme de l'enseignement du français », le Ministère de l'Enseignement Nationale de la République française énonce dès l'incipit de son article en I, l'étude de la langue : grammaire, orthographe, le lexique. Dans son analyse, il montre l'importance de la maîtrise des ressources précitées chez

l'enseignant. En quelque sorte, cette réflexion vient donner plus de crédit à cette étude, puisque non seulement elle prouve l'importance de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant, mais surtout, elle met en relief les conditions pour une meilleure intégration de ces ressources au sein des apprenants à travers le rôle de l'enseignant dans chaque situation d'apprentissage.

Le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et de la Vie associative (2011) sur « l'orthographe et son enseignement » nous présente l'orthographe comme outil majeure de la maîtrise de la langue. A travers l'analyse de ce document, le renforcement de l'enseignement de l'orthographe est un enjeu majeur pour la réussite des élèves. Des orientations pédagogiques ont été donc proposées vers la fin de ce document pour un bon apprentissage de l'orthographe.

Dans son article « Concept fondamentaux de la didactique ; perspective apportées par une approche anthropologique », Chevallard (1992) pour mettre en relief l'influence de la maîtrise des ressources de langues chez l'enseignant dans la construction des savoirs en situation de classe, prend en compte l'enseignant mais aussi et surtout les transformations qu'il fait subir à ces ressources lors de leurs enseignements en classe reconnue comme étant une institution. En effet, la situation ordinaire de classe impose une pratique relationnelle entre l'enseignant et ses élèves. Elle est finalisée par l'enseignement des savoirs socialement et culturellement identifiés (Poussin, 2009). En classe, les deux protagonistes de l'action didactique c'est-à-dire l'enseignant et l'élève forment avec le savoir ce que Chevallard (1991) appelle le système didactique. Il rend compte de l'existence du système didactique et des sous-systèmes qui le composent mais aussi des transformations que peut subir d'une institution à l'autre un objet identifié pour être enseigné (Perrenoud, 1998). Dans cette perspective, quelques concepts clés dont les définitions sont indispensables seront développés dans la clarification conceptuelle. Il s'agit de : le savoir, l'institution, le rapport personnel au savoir et le rapport institutionnel au savoir.

Aussi de multiples travaux de recherche (mémoire de CAPES et de BAPES) ont été effectués sur la question de l'importance des ressources de langue. Dans ses travaux de recherche sur la question, Zitty (2014) part du fait que les enseignants de français n'enseignent pas correctement la grammaire et l'orthographe dans les collèges et

lycées ; ce qui baisse donc le niveau des apprenants. Dans son analyse, elle montre non seulement la non-maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant, mais aussi critique leur manière d'installer ses ressources de langue chez les apprenants dans les lycées et collèges. Pour cela, elle propose une révision des méthodes d'enseignements de la grammaire et de l'orthographe suivie d'une formation générale du personnel enseignant aux meilleures pratiques pédagogiques. Voilà des propositions qui réconfortent en ce sens qu'elles donnent d'avantage de pertinence à notre étude quoi qu'elle n'ait pas abordé les autres types de ressources de langue notamment le vocabulaire et la conjugaison.

Pour Catuogno (2001), la conjugaison est une discipline nécessaire à la maîtrise de la langue et nul ne doit la négliger, surtout compte tenu des difficultés que rencontrent les élèves. Dans son ouvrage, après avoir présenté les différentes conceptions liées aux difficultés de la conjugaison chez les enseignants et les apprenants ainsi que les causes liées à ce désintéressement, il propose enfin une réflexion didactique sur la conjugaison au niveau national. Cette analyse couvre en partie notre étude dans la mesure où il est important à l'enseignant de maîtriser lui-même les ressources de langue en l'occurrence la conjugaison et de savoir aussi transmettre méthodiquement cette ressource aux apprenants afin de motiver à l'apprentissage de la conjugaison pour améliorer leur niveau.

En dehors des nombreuses réflexions menées sur la question de l'importance des ressources de langue abordée par plusieurs auteurs à travers des ouvrages, des articles et mémoires, aucun d'entre eux n'est parvenu à mettre en lumière l'importance des quatre ressources de langue en français (grammaire, vocabulaire, orthographe et conjugaison) d'où la spécificité de notre travail de recherche.

Dans le cadre de cette recherche c'est surtout l'absence de des ressources (savoir) chez l'enseignant qui nous préoccupe. Il s'agit donc de chercher à comprendre l'influence de cette non maîtrise des ressources de langue par l'enseignant sur les prestations des élèves en français et plus particulièrement en lecture au CEG de Malé. Autrement dit, il s'agit d'analyser l'impact que pourrait avoir la connaissance en ressources de langues de l'enseignant (son rapport personnel au savoir) sur le rendement des élèves. Ensuite de voir si les transformations qu'il opère de ses

ressources de langues (rapport institutionnel) lors du face à face pédagogique en classe (institution) avec les élèves ne dépendent-elles pas de ses rapports personnel et institutionnel.

1.3. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est de montrer que la maîtrise ou non des ressources de langue chez l'enseignant influe positivement ou négativement sur le rendement scolaire de l'apprenant.

De façon spécifique, il s'agit de :

- montrer l'importance de la formation des enseignants de français ;
- montrer que la non actualisation des ressources de langue chez un enseignant de français entraîne des répercussions sur le rendement des élèves en français ;
- faire des propositions de solutions pour remédier un temps soit peu ce problème qui détruit le système éducatif, ce qui va améliorer certainement le niveau des apprenants.

1.4. Hypothèses de la recherche

Pour atteindre ces différents objectifs, les hypothèses formulées sont les suivantes :

- **Hypothèse1** : La maîtrise des ressources de langue chez un enseignant de français dépend de la qualité de sa formation ;
- **Hypothèse2** : L'enseignant qui n'actualise pas ses connaissances ne permet pas aux apprenants de faire face efficacement aux exigences de la langue.
- **Hypothèse3** : La mise en œuvre d'une bonne initiative par les dirigeants, les acteurs du système éducatif ainsi que les enseignants de français peut améliorer cette situation qui mine dangereusement l'ensemble du système éducatif béninois.

1.5. Clarification conceptuelle

Dans le contexte de la présente recherche, il est nécessaire de clarifier certains concepts clés qui constituent la charpente de ce travail. L'accent sera particulièrement mis sur : l'importance, la maîtrise, l'enseignant, la ressource, la langue, le rendement, l'apprenant, le savoir, l'institution, le rapport personnel au savoir et le rapport institutionnel au savoir.

- **Impact** : le mot "impact" vient du latin « *impactus* » et signifie "heurter" dérivé lui aussi de "valeur". Le terme peut être, selon le dictionnaire encyclopédique de langue française et culture générale (2009), un effet produit par quelque chose ; une influence qui en résulte. C'est également une influence exercée, par ses idées. Mais, dans le cadre de ce travail, le mot impact revêt le sens de l'effet, des conséquences ou dégâts que peut provoquer l'enseignant chez ses apprenants suite à la non maîtrise des ressources de langue par ce dernier.
- **Maîtrise** : le terme "maîtrise" provient du grec « *maistrie, mestrise* » et signifie "domination, pouvoir, souveraineté". La maîtrise revêt plusieurs acceptions. Ainsi, il peut être défini en premier comme la possession d'une chose dont on use à son gré. Il signifie ensuite la qualité, le grade, la fonction de maître dans certains corps ou métiers. En milieu éducatif, la maîtrise est le grade universitaire qui sanctionne le second cycle de l'enseignement supérieur. Dans le cadre précis de cette étude, la maîtrise peut être perçue comme une perfection digne d'un maître dans la technique. Autrement dit, c'est une habileté, un savoir-faire, une aptitude que l'on acquiert par l'expérience ou la répétition.
- **Enseignant** : le nom "enseignant" vient du verbe "enseigner" qui provient lui-même du latin "*insignire*" et signifie « signaler ». Enseigner, c'est faire acquérir la connaissance ou la pratique d'une science, d'un art, etc. L'enseignant est donc cette personne dont le métier est de faire comprendre, de transmettre ou de faire assimiler des connaissances à des élèves.
- **Ressource de langue** : afin de mieux appréhender l'acception de cette expression, nous nous devons de procéder à une définition de chaque concept.

Ainsi donc, une « ressource » est ce qui peut fournir de quoi satisfaire un besoin, améliorer une situation. Le terme, le plus souvent, est employé dans le domaine économique ou financier. Mais dans son sens le plus large, il peut être défini comme étant la richesse d'un domaine intellectuel ou artistique. C'est aussi, dans le contexte précis de ce travail, tous les moyens intellectuels et linguistiques qui entrent dans l'apprentissage d'une discipline.

- **Langue** : ce mot français provient du latin « *lingua* » et revêt plusieurs acceptions. Dans le contexte restreint du sujet, le mot prend le sens d'un système d'expression du mental et de communication, commun à un groupe social humain, à une communauté linguistique. C'est également le langage parlé ou écrit, spécial à certaines matières, à certains milieux; l'aspect que peut prendre une langue donnée. La langue est de même l'utilisation individuelle du langage, la façon de s'exprimer par le langage. Si on s'en tient à ces différentes définitions, on peut donc conclure que l'expression « *ressource de langue* » est alors une expression relative à l'ensemble des outils et techniques qui sont utilisés dans la construction et l'apprentissage d'une langue. Il s'agit plus précisément dans notre étude de la langue française. Elle regroupe l'ensemble des concepts du vocabulaire, de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison, des techniques d'expressions écrites ect.. En clair, l'expression désigne les moyens d'expression, les moyens intellectuels, les outils nécessaires qui entrent en jeu pour une parfaite maîtrise et manipulation du français.
- **Rendement** : selon le dictionnaire *Le Grand Robert (2008)*, le rendement se définit comme étant une production évaluée par rapport à des données de base (matériel, capital, travail, etc). C'est le produit effectif d'un travail. Dans le contexte de cette étude, le rendement peut être aussi bien une note que l'apprenant obtient après l'évaluation d'une notion enseignée que le bilan global de l'élève en fin d'année scolaire.
- **Apprenant** : selon le dictionnaire *Robert (2014)*, l'apprenant est un acteur qui cherche à acquérir un ensemble de connaissances par un travail intellectuel ou par l'expérience. C'est une personne qui suit un enseignement. L'apprenant est

alors acteur du système éducatif formel qui, sous la direction d'un encadreur, suit un enseignement pour construire son propre savoir.

○ **Le savoir**

C'est un « objet de connaissance particulier que l'on peut nommer, exprimer, qui est socialement reconnu dans une institution, et qui est utile pour la pratique dans un environnement social » (Prud'homme, 1999, p22). En anthropologie didactique « c'est une certaine forme d'organisation des connaissances » Chevallard, 1991, p209). Il peut être référer schématiquement à un champ de connaissances sociales, historiques, intégrés à des pratiques professionnelles (celles du mathématicien, de l'enseignant du français etc.)

○ **L'institution**

L'institution « I » est un dispositif social total qui peut certes n'avoir qu'une extension réduite dans l'espace social, mais qui permet et s'oppose à ses sujets, c'est-à-dire aux personnes « X » qui viennent y occuper les différentes positions « p » offertes dans « I », la mise en jeu des manières de faire propres. C'est un univers culturel qui permet un environnement social et qui peut fonctionner comme un univers culturel », pour d'autres institutions dont elle constitue un environnement (Chevallard, 1998, p.95). Ainsi le système éducatif, l'établissement, l'équipe d'EPS des collèges, la classe, la famille, etc.) sont des institutions.

Dans les institutions didactiques, « l'intention didactique relative à un savoir déterminé est cristallisée en institution ayant vis-à-vis de ce savoir, une mission d'enseignement et définissant pour ses membres deux positions majeures : celle d'enseignant et celle d'élève » (Chevallard, 1998, p102). C'est bien les deux positions, et c'est surtout celle de l'enseignant qui nous intéresse dans cette étude.

○ **Le rapport personnel au savoir**

Il désigne le système de tous les types d'interactions possibles qu'un individu « X » peut avoir avec un objet « O » (X pouvant manipuler O, l'utiliser, en parler, y rêver) et qui font que l'objet « O » existe pour lui. Il précise donc la manière dont l'objet est approché. On dira alors que « X » connaît « O » ou que « O » existe dans l'univers cognitif de « X », lorsqu'il a un rapport personnel à l'objet « O » Ainsi pour un individu, avoir un rapport personnel à un objet c'est le connaître.

○ **Le rapport institutionnel au savoir**

Une institution existe lorsqu'elle a un sujet. A chaque institution est associé un ensemble d'objets (objets institutionnels) qu'elle connaît ou pour lesquels il existe un rapport institutionnel. Ainsi on peut dire qu'un objet de connaissance existe dès qu'une personne ou une institution a un rapport à cet objet. En devenant sujet d'une institution, un individu qui est déjà une personne dotée d'un certain univers cognitif, s'assujetti aux rapports institutionnels qui vont remodeler, refaçonner ses rapports personnels (sa connaissance).

En effet, le fait qu'une personne devienne sujet d'une institution, entrainera le cas échéant des changements cognitifs (c'est-à-dire des transformations de son rapport institutionnel), qui feront de lui un bon ou mauvais sujet de l'institution. Le rapport institutionnel n'est rien d'autre que le rapport à l'objet jugé nécessaire dans l'institution pour assurer le rôle dévolu au sujet en position « P ». Il est en gros ce qui se fait dans l'institution avec l'objet de savoir, comment l'objet de savoir y est mis en jeu ou encore en termes imagés, ce qu'est le destin de l'objet de ce savoir dans l'institution.

L'étude des phénomènes d'enseignement/apprentissage a toujours préoccupé bon nombre de chercheurs en sciences de l'éducation. Ces derniers ne cessent d'introduire maintes innovations dans la façon d'approcher aujourd'hui le savoir dans divers champs. En didactique de français plusieurs d'entre eux ont de nos jours constaté la baisse du niveau des apprenants en français. De l'analyse de leurs recherche, il ressort que cette baisse a pour principale origine la non maîtrise des ressources de langue par les deux principaux acteurs du système didactique (Cogis, 2005 ; Boko, 2007 ; Fauchart et Meleuc, 1999).

SECTION 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Cette section va exposer les techniques de collecte des données, le cadre de la recherche et le but que nous avons poursuivi pour mener nos enquêtes.

2.1. Recherche documentaire

Nous avons effectué des recherches pour la clarification des concepts d'une part et d'autre part, pour prendre connaissance des travaux qui ont été effectués sur la question de l'impact de la maîtrise des ressources de langue par l'enseignant sur le rendement scolaire des apprenants.

Ainsi, nous avons consulté des dictionnaires pédagogiques et didactiques, quelques encyclopédies et d'autres dictionnaires pour la clarification conceptuelle dans divers centres de recherche dont le CAEB. Pour l'état de la question, nous avons consulté des ouvrages généraux et des mémoires de fin de formation à l'INFRE, à la bibliothèque Nationale, tous portant sur l'importance de la maîtrise des ressources de langue par l'enseignant sur le rendement scolaire des apprenants. Des recherches sur l'internet ont été aussi effectuées pour étoffer nos informations. Les guides et les programmes des différentes classes et surtout ceux des classes de troisième nous ont permis de prendre connaissance non seulement des contenus en ressources de langue mais aussi des méthodes ou démarches proposées pour réussir l'installation de ces ressources chez les apprenants.

2.2. Recherche empirique

Nous avons effectué des enquêtes sur le terrain. Cette recherche empirique est soutenue par un but ; elle s'inscrit aussi dans un cadre physique et cible une population de laquelle des renseignements ont été obtenus à l'aide des techniques et instruments appropriés.

2.2.1. But

Le but de notre recherche empirique est de savoir d'abord si les enseignants de français du CEG Malé maîtrisent les contenus notionnels des ressources de langue enseignées au niveau des apprenants en classe de troisième. Ensuite la recherche consiste à mettre en relation les degrés de connaissances des ressources de langue chez l'enseignant et l'aptitude à enseigner de façon méthodique ces ressources

linguistiques aux apprenants. Enfin savoir si la réussite ou non des élèves en français dépend de la capacité du professeur à intégrer les ressources de langue chez ces apprenants.

2.2.2. Cadre physique de la recherche

Pour l'atteinte de nos objectifs, nous avons choisi pour cadre physique de notre étude, le Collège d'Enseignement Général (CEG) Malé d'Avrankou. Créé en Octobre 2012 par Monsieur Comlan Médard Zangronio, c'est un établissement public qui est situé dans l'arrondissement de Tanzoun, commune d'Avrankou. Composé uniquement du premier cycle le CEG Malé comprend trois bâtiments de douze (12) classes construites en matériaux définitifs. Il compte vingt-deux (22) groupes pédagogiques. Le collège renferme des personnels de diverses catégories à savoir : les membres de l'administration (le directeur, le censeur, les deux surveillants généraux et le comptable), ensuite le personnel enseignant intervenant uniquement dans les classes (les ACE et les honoraires) et enfin le personnel de service (une secrétaire). Le collège emploie toutes catégories de professeurs. Mais les enseignants qui y dispensent les cours de français sont au nombre de vingt (20) dont neuf agents contractuels de l'Etat et onze (11) vacataires sans diplôme professionnel. L'organisation du collège se présente comme suit :

Tableau 1 : Membres de l'administration du CEG Malé

Noms et prénoms des membres de l'administration	Fonctions ou postes occupés
KPOVIESSI Nicolas	Le Directeur
ZINSOU Léwis	Le Censeur
HOUETO Jeanne	La Surveillante Générale
KLOUYO Prosper	Le Surveillant Général Adjoint
MIGAN Patrice	Le Comptable

2.2.3. Population-cible et échantillonnage

Notre population cible est composée des élèves des six classes de troisième que comprend le collège soit un total de 327 élèves. Pour obtenir notre échantillon de recherche, nous avons défini des critères d'exclusion.

Critère d'inclusion

Appartient à notre échantillon des élèves inscrits dans l'une des six classes de troisième et ayant régulièrement composé lors des devoirs.

Critères d'exclusion

Logiquement sont exclus de notre échantillon les élèves de ces classes ne remplissant pas les critères ci-dessus énumérés.

L'application de ces critères nous a permis d'avoir un échantillon de deux-cent (200) apprenants des six (06) classes de troisième du CEG Malé répartis comme suit : 33 apprenants en ML1, 30 en ML2, 35 en MC1, 31 en MC2, 37 en MC3, et 34 en MC4. Il faut préciser que le but de ce travail de stratification est d'obtenir les notes des élèves pour des fins d'analyse comparative.

En plus des apprenants, nous avons choisi les six (06) professeurs qui enseignent dans les classes-cibles et nous avons ajouté quatorze professeurs des classes intermédiaires. Précisons que tous ces professeurs, vingt au total, enseignent le français dans ledit collège.

2.2.4. Techniques et instruments de recherche

Les données utilisées dans le cadre de ce mémoire ont été collectées au moyen deux méthodes à savoir : analyse de contenu et l'enquête

-L'analyse de contenu

Elle nous a permis d'analyser les contenus des travaux pour faire la revue documentaire. Cette revue documentaire nous a permis de faire l'état de la question, d'avoir une idée des réflexions d'autres personnes sur le sujet.

Nous avons aussi considéré les notes obtenues par les sujets de notre échantillon d'étude en lecture de la deuxième série des devoirs du premier semestre. Ces notes ont fait objet d'analyse minutieuse au regard de la problématique de notre thème.

- L'enquête

L'enquête de terrain a permis de prendre connaissance de la réalité des faits, des difficultés rencontrées dans l'enseignement/apprentissage des ressources de langue au moyen d'un questionnaire adressé uniquement aux enseignants de français. Le questionnaire adressé aux enseignants s'articule autour des sous thématique suivantes : le type de formation universitaire reçue, l'importance de l'actualisation des connaissances linguistiques, le niveau des apprenants, etc.

- Recherche documentaire

Elle a consistée à consulter les ouvrages, guides et programmes d'étude dans la perspective de recueillir les informations nécessaires.

CHAPITRE 2 : Présentation, traitement des données et suggestions

CHAPITRE II : PRESENTATION, TRAITEMENT DES DONNEES ET SUGGESTIONS

Tout travail se solde par des résultats à des fins bien définis. Ce deuxième et dernier chapitre du travail est, à l'instar du premier, subdivisé en deux sections. La première est consacrée à présentation, l'analyse et à l'interprétation des différents résultats obtenus au cours des enquêtes. La seconde partie, quant à elle, sera consacrée aux suggestions, aux différentes propositions de solutions pour une meilleure et effective maîtrise des ressources de langue par les enseignants de français.

SECTION 1 : PRESENTATION ET TRAITEMENT DES DONNEES

Dans cette rubrique pour un souci de lisibilité et de cohérence, nous présenterons les résultats de l'enquête en lien avec ceux de l'analyse de contenus (les notes des élèves en lecture). Il s'agira alors d'un croisement entre les deux données.

1.1. Résultats des enquêtes

Nous avons distribué un questionnaire d'enquête dont le modèle est en annexe. Les différents résultats issus de l'enquête sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau II : Tableau synoptique des sujets enquêtés

Pôle éducatif :	Distribués	Récupérés	Pourcentage
Enseignants	20	20	100%

Source : données de l'enquête (Avril 2017)

La prise en considération des données de ce tableau nous fait dire que la récupération du questionnaire adressé aux enseignants du collège qui a servi de cadre d'étude a été faite à 100%.

Ce pourcentage obtenu n'a été possible que grâce à la technique de recherche utilisée. C'est donc sur cette base que les résultats seront présentés. Cependant, dans

l'intention de mieux les exploiter, de faciliter leur compréhension, un tableau sera élaboré pour chaque question.

1.2. Présentation des éléments de réponse

1.2.1. Pôle des enseignants

La formation des enseignants

Avant l'élaboration et l'interprétation du tableau, chaque question du formulaire est rappelée

Question1 : Quelle formation avez-vous suivie ?

Tableau III : Formation suivie par les enseignants enquêtés

Formation suivie par les enseignants	Lettres modernes à Calavi (académique)	Lettres modernes à l'ENS (professionnel)	Autres formations
Effectifs	6	3	11
Pourcentages	30%	15%	55%

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

D'après les résultats du tableau 2, nous avons constaté que sur les vingt(20) enseignants ; neuf(09) soit 45% seulement ont obtenu un diplôme adéquat dans la discipline du français quel soit académique (une formation à la faculté des lettres Arts et Sciences Humaines) ou professionnelle (une formation à l'ENS). Les autres enseignants d'après nos investigations ont suivi une autre formation dans d'autres disciplines qui pourraient être la sociologie, l'histoire-géographie, l'anglais, le droit... etc. ; donc un diplôme qui ne correspond pas au profil d'un enseignant de français. Cette situation pourrait se justifier par la pénurie d'enseignants de français que connaît le système éducatif béninois. La grande question qui se pose est celle du niveau de compétence de ces enseignants non professionnels. Ces derniers ont-ils un rapport favorable aux savoirs en français et par ricochet aux ressources de langue ? Qu'en est-il de leur rapport personnel en français ? Et leurs rapports institutionnels sont-ils adaptés à l'enseignement du français ? Quels impacts leur rapport aux ressources de langues peut avoir sur la prestation des apprenants ? Voici autant d'interrogations dont

les réponses ne peuvent être objectives si une étude n'est effectuée dans ce sens. Toutefois nous pouvons déjà inférer en affirmant qu'il serait difficile pour quelqu'un qui n'a pas eu une formation initiale en français de disposer d'un rapport personnel favorable aux ressources de langue et de pouvoir correctement l'enseigner.

L'autre aspect que relèvent les résultats de ce tableau est celui de l'absence de formation. Le taux de 55 % est fortement révélateur et explique la forte demande de formation dans le domaine de l'éducation. Nous y reviendrons. Toutefois les enseignants de notre échantillon interviennent dans la formation des élèves du CEG. Voyons à présent les différentes classes confiées à ces derniers.

Question2 : Quelle classe vous a-t-on attribué cette année ?

Tableau IV : Classes tenues par les professeurs enquêtés

Classes tenues	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
Effectifs	04	04	06	6
Pourcentages	20%	20%	30%	30%

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

Classes d'intervention des enseignants du CEG Malé

Sur les vingt(20) enseignants de français du CEG Malé, six (6) interviennent dans les classes de troisième soit un pourcentage de 30%. Etant donné que la classe de troisième est une classe d'examen, il revient donc aux autorités et aux directeurs d'établissements d'être prudent et rigoureux dans le recrutement des enseignants vacataires. Car rappelons-nous au CEG Malé, parmi ces six (6) enseignants tenant les classes de 3^{ème}, il n'y a que 3 qui disposent de diplômes professionnels donc les trois (3) autres n'ont pas un diplôme adéquat dans la discipline du français. Ce qui pourrait être préjudiciable pour la qualité de l'encadrement des élèves. Ces enseignants ont à priori un rapport défavorable aux ressources de langue gage fondamentale d'installation des outils linguistiques chez les apprenants. Qu'en est-il des points de vue des enseignants sur le niveau des apprenants ? Le tableau 4 ci-après nous renseigne mieux.

Question 3 : Que pensez-vous du niveau de vos apprenants ?

Tableau V : Appréciation du niveau des apprenants par les enseignants

Appréciation	Bien	Passable	Mauvais	Très mauvais
Effectifs	00	05	12	03
Pourcentages	00%	25%	60%	15%

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

Appréciation du niveau des apprenants du CEG Malé par les enseignants

S'il est vrai que la formation de l'enseignant pourrait entre autre, déterminer le taux de réussite des apprenants et que la majorité de ses enseignants, n'ont pas suivi une formation adéquate pour enseigner le français, alors il est probable qu'il y ait une baisse du niveau chez les apprenants.

Lorsque nous avons questionné les enseignants sur le niveau actuel des apprenants du CEG Malé (tableau 4), la plupart des enseignants pensent que le niveau des apprenants en français de façon générale est mauvais soit un pourcentage de 60%. Lorsque nous associons le pourcentage relatif au niveau très mauvais le pourcentage de la dépréciation du niveau des élèves est portée à 75%.(60%+15%). Nous pouvons donc affirmer que la grande majorité des élèves à un niveau bas en français selon les avis des enseignants. Quels sont les avis des enseignants au sujet des composantes du français ? Le tableau 5 nous fait le point de cette situation.

Question 4 : Au niveau de quelle unité vos apprenants éprouvent-ils des difficultés?

Tableau VI : L'unité des Situations d'apprentissage la plus difficile pour les apprenants

Unité la plus difficile pour les apprenants	Unité1 : Communication orale	Unité2 : Lecture	Unité3 : Communication écrite
Effectifs	07	10	3
Pourcentages	35%	50%	15%

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

Lorsque nous considérons les unités constitutives du champ français, le fort taux de baisse de niveau est observé en lecture soit 50% (Cf. tableau 5) donc en unité 2. Par contre, les pourcentages obtenus en communication orale c'est-à-dire l'unité1 (35%) et en communication écrite l'unité3 (15%) sont relativement moins élevés. Ces résultats montrent que c'est en lecture que les apprenants éprouvent d'énormes difficultés selon les avis des enseignants. Ce qui par ailleurs justifie la pertinence du choix de notre thème de recherche.

Pour mieux comprendre la pertinence des déclarations des enseignants, nous nous sommes intéressés aux notes obtenues par les élèves en lecture et plus précisément à l'épreuve de lecture de la 2^{ème} série de production scolaire du premier semestre. Les tableaux ci-après nous montrent la physionomie des résultats par classe.

1.2.2. Données de performance des apprenants selon les notes obtenues en lecture

Tableau VII : Note des apprenants en lecture

Classe	Moy. ≥ 10		Moy. ≤ 10		Total Effectif
	Nombre d'élèves	Pourcentage	Nombre d'élèves	Pourcentage	
3ML1	11	33,33%	22	66,66%	33
3ML2	07	23,33%	23	76,66%	30
3MC1	08	22,85 %	27	77,14 %	35
3MC2	07	22,05 %	24	77,41 %	31
3MC3	18	48,64 %	19	51,35 %	37
3MC4	06	17,64 %	28	82,35 %	34

Source : données de l'enquête (Avril 2017)

D'après une analyse minutieuse des notes en lecture des six(6) classes de troisièmes à travers les notes respectives, il ressort que deux classes uniquement ont un taux de pourcentage de réussite relativement moyen en lecture. Il s'agit des classes de la 3^{ème}MC₃ (48,64%) et la 3^{ème}ML₁ (33.33%). Tandis que les autres classes c'est-à-dire la 3^{ème}ML₂ (23,33%) ; 3^{ème}MC₁ (22.85%), 3^{ème}MC₂ (22.05%) et 3^{ème}MC₄ (17,64%) ont un faible taux de pourcentage en lecture. Les raisons de ces contreperformances seraient diverses. Toutefois en référence à l'objectif de notre recherche et au modèle d'analyse que nous avons choisi (la théorie anthropologique du didactique de Chevallard, 1992), nous pouvons avancer quelques hypothèses plausibles notamment :

- la non maîtrise des apprentissages par les apprenants ;
- l'utilisation de stratégies inadéquates d'enseignement par l'enseignant ;
- le rapport très peu favorable aux ressources de langue des enseignants intervenant dans ces classes respectives;
- une mauvaise formulation des consignes ou une mauvaise interprétation des consignes par les apprenants.

L'évaluation en Approche par les compétences se base sur l'utilisation des critères. En effet la 2^{ème} série de production scolaire en lecture renferme au niveau du critère

d'évaluation (C₂) « intitulé pertinence de la stratégie utilisée » des notions linguistiques qui devraient rendre compte de la maîtrise par l'apprenant de la capacité « analyse de la situation de lecture ». En référence aux textes officiels c'est à dire les programmes d'études de la classe de 3^{ème}, en vocabulaire par exemple nous avons la notion des champs lexicaux ; en grammaire, les voix passives, l'analyse grammaticale ainsi que l'analyse logique. Toutes ces ressources ont été enseignées par les enseignants au cours de l'année.

A première vue, nous pensons que cette baisse du niveau en lecture est liée aux interprétations des différentes consignes de la C₂ par les élèves. Les faibles taux de pourcentage en lecture dans les classes de la 3^{ème}MC₂; 3^{ème}MC₄; 3^{ème}MC₁ et 3^{ème}ML₂ sont aussi peut être dû à la non maîtrise de ces ressources de langue contenus dans l'épreuve. Toutefois il serait difficile de faire endosser toute cette responsabilité aux apprenants lorsqu'on sait que la majorité des enseignants de français qui n'a pas un diplôme requis se retrouve être enseignants dans ces classes. Du coup le rapport très peu favorable aux ressources des enseignants aurait aussi favorisé ces constats déplorables que nous ont présentés les résultats. A ce niveau ces apprenants se trouvent confronter à de nombreuses difficultés. Par contre dans les classes de 3^{ème}ML₁ et 3^{ème}MC₃ où les pourcentages en lecture des apprenants sont plus meilleurs, il nous semble donc que les enseignants qui interviennent dans ses classes auraient un rapport favorable à ces ressources de langue et par conséquent maîtrisent ces outils linguistiques d'autant plus qu'ils sont nantis de diplômes professionnel ou académique

Ces apprenants qui ont mieux réussis dans cette épreuve de lecture montrent qu'ils ont suivi un bon enseignement des ressources de langue chez leurs enseignants. Cependant nous devons faire une restriction car les autres critères notamment le C1 « compréhension globale du texte » et le C3 « expression des sentiments d'opinions se rapportant au texte » et le C4 « dépassement du texte » participent aussi chez l'apprenant à la maîtrise de la langue. Dans cette perspective, leur installation s'avère aussi indispensable. L'installation d'une compétence se fait à travers les capacités et les contenus (Roegiers, 2000) qui sont des ressources à sa mise en œuvre. Qu'en est-il de ces capacités et de ces ressources de langue? Les tableaux 13 et 14

nous renseignent sur les avis des enseignants à propos de l'installation des dites capacités et de l'importance de la maîtrise des ressources de langue.

Question 5 : Dans quelle capacité installez-vous les ressources de langue ?

Tableau VIII: Les capacités et les ressources de langue

Les capacités	Capacité 1	Capacité 2	Capacité 3	Capacité 4	Capacité 5
Effectifs	00	20	00	00	00
Pourcentages	00%	100%	00%	00%	00%

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

Question 6 : Selon vous, la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant de français est-elle nécessaire ?

Tableau IX: Nécessité ou non de la maîtrise des ressources de langue

Oui	Non	Total	
Nombre d'enseignants	Nombre d'enseignants	Effectifs	Pourcentage
20	00	20	100%

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

Les capacités et les ressources de langue

Bien qu'ayant tous des formations diverses, les enseignants de français du CEG Malé reconnaissent qu'il faut installer les ressources de langue au niveau de la capacité 2 intitulée « Analyser la situation de lecture ». C'est le résultat que nous présente le tableau n°13 ci-dessus soit environs 100%. En réalité une chose est de savoir la capacité dans laquelle il faut installer les ressources de langue, une autre est de pouvoir bien les installer chez les apprenants à travers non seulement la conception des fiches mais aussi et surtout lors du face à face pédagogique avec les apprenants où plusieurs stratégies sont sollicitées. Si la situation ordinaire de classe impose une pratique relationnelle entre l'enseignant et ses élèves, il n'en demeure pas moins qu'elle est finalisée par l'enseignement des savoirs socialement et culturellement

identifiés (Poussin, 2009). Fort de cela l'identification et l'enseignement des ressources de langue en français passe par une bonne maîtrise par l'enseignant de plusieurs paramètres liés à l'enseignement/apprentissage/évaluation.

A ce niveau, il nous semble qu'il est non seulement question de compétences, de rapport personnels aux ressources, de rapports institutionnels aux savoirs mais aussi et surtout de l'aptitude à enseigner ces ressources. Reconnaître qu'il faut installer les ressources de langues au niveau de la capacité (Analyser la situation de lecture) renverrai à la prise en compte des relations du triangle didactique par l'enseignant. Ici nous allons seulement nous focaliser sur la relation épistémologique qui lie l'enseignant et le savoir et la relation de l'enseignement qui lie l'enseignant et les élèves.

- Au niveau de la relation épistémologique, l'enseignant doit s'imprégner des notions linguistiques (les règles de grammaire de conjugaison, d'orthographe etc.) à enseigner afin de bien choisir des activités d'apprentissage permettant de développer les compétences attendues par les programmes d'études.
- Au niveau de la relation d'enseignement, l'enseignant en classe (institution) doit mettre en place toutes les stratégies pour faire installer chez ses élèves les capacités requises en lien avec les notions linguistiques. Qu'en est-il de l'actualisation des connaissances des enseignants du collège et de l'installation des ressources de langue chez les apprenants ?

Question 7 : Actualisez-vous vos fiches surtout au niveau des connaissances linguistiques avant le déroulement de vos cours ?

Tableau X : Actualisation des connaissances linguistiques ou non

Oui		Non		Total	
Nombre d'enseignants	Pourcentage	Nombre d'enseignants	Taux	Effectifs	Marge
06	30 %	14	70 %	20	100 %

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

Question 12 : Parvenez-vous à transmettre correctement les ressources de langue que vous enseignez à vos apprenants ?

Tableau XI : Installation correcte des ressources de langue

Oui		Non		Total	
Nombre d'enseignants	Pourcentage	Nombre d'enseignants	Taux	Effectifs	Marge
07	13 %	13	65 %	20	100 %

Source : Données de l'enquête (Avril 2017)

Une fois la relation pédagogique installée dans la classe, l'enseignant et ses élèves devenant sujets de cette institution vont s'assujettir aux rapports institutionnels qui vont remodeler, refaçonner leurs rapports personnels à l'objet c'est à dire les ressources de langue (Chevallard, 1992). Tous ces éléments doivent être pris en compte chez l'enseignant pour une bonne installation des ressources de langue. Et pour y parvenir ce dernier se doit d'améliorer sa relation épistémologique dans la perspective de réactualiser ses connaissances. Ce qui semble ne pas être le cas au CEG Malé car les résultats du tableau 15 montrent que (70%) des enseignants ne réactualisent pas leurs connaissances linguistiques. Ce pourcentage relativement fort vient confirmer les difficultés que rencontrent ces enseignants en situation réelle de classe où plus des deux tiers(20) des enseignants soit 65% (Cf. tableau 16) éprouvent des difficultés de la construction des savoirs en ressources de langue. En revanche les six enseignants (soit 30%) qui arrivent à réactualiser leur connaissance pourraient avoir des rapports personnels et institutionnels très favorables aux ressources de langue ce qui confirme notre hypothèse selon laquelle une bonne maîtrise des ressources de langue par l'enseignant faciliterait son installation au niveau des apprenants. Seule l'utilisation de bonnes méthodes d'enseignement(en vocabulaire, grammaire et orthographe etc.) ne saurait garantir l'installation des ressources chez l'apprenant si les notions à installer ne sont pas maîtrisées par l'enseignant. Du coup le rendement des élèves en français et particulièrement en lecture prendrait un coup car cette situation de maladresse de l'enseignant dans la construction de nouveaux

savoirs aura d'influence sur l'évaluation des apprentissages. A la lumière de ces résultats nous avons fait les suggestions ci-après.

SECTION 2 : SUGGESTIONS

Les problèmes relatifs à la non maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant de français exigent des solutions, si l'on veut redonner à cette langue la valeur qui lui est due. A cet effet, nous verrons d'abord ce qu'il faut au niveau de l'Etat, et ensuite ce qui révèle de la responsabilité des enseignants.

2.1. En direction de l'Etat

- L'Etat a un très grand rôle à jouer dans l'amélioration de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant de français surtout au niveau de la formation. Pour cela, nous nous invitons donc les acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle des enseignants de français du Bénin à revoir et à adopter une formation adéquate aux contenus disciplinaires proposés dans les guides et programme en français en vue d'une amélioration de la qualité de la formation dans cette discipline. Elle doit beaucoup plus se baser sur une formation didactique pour les futurs enseignants du niveau secondaire. Ces acteurs doivent aussi mettre la pression sur les hommes politiques pour réunir les moyens nécessaires afin de former efficacement les enseignants.
- L'Etat doit faire en sorte que tous les professeurs aient accès à des tests d'évaluation de leur maîtrise des ressources de langue.
- Mettre prioritairement des ressources à la disposition des enseignants.
- Ensuite, il doit aussi penser à la revalorisation de la fonction enseignante pour encourager les enseignants, les motiver à donner le meilleur d'eux-mêmes dans la formation des élèves. Enfin, dans ce même registre, un accent doit être mis sur le recrutement des enseignants qualifiés.
- Organiser par moment des formations de recyclage.

2.2. En direction des enseignants

Les enseignants doivent :

- Améliorer leurs rapports personnels et institutionnels aux savoirs en langue par la consultation périodique de documentation scientifique et par ricochet améliorer leur relation épistémologique.
- Participer activement aux séances d'animations pédagogiques organisées par les inspecteurs de la Direction de l'inspection Pédagogique et par les conseillers pédagogiques de zone creuse et de mutualisation et d'approfondissement des connaissances.
- Avoir une volonté de travailler en équipe pour échanger et confronter observations résultats et expériences.
- Mettre en relation la conception de l'apprentissage avec les connaissances actuelles des apprenants pour un bon fonctionnement de l'apprentissage et de la construction des connaissances.
- Avoir la volonté de concevoir leur matériel didactique et autres supports d'enseignement/apprentissage.

En guise d'exemple, il doit savoir les buts et objectifs visés par l'apprentissage des ressources en français et spécifiquement dans toutes ses composantes.

Voici quelques aspects de l'enseignement des ressources de langue chez l'enseignant pour sa bonne maîtrise.

2.2.1. Vocabulaire

L'apprentissage d'une langue étrangère nécessite l'étude d'un grand nombre de mots et aussi la signification correcte et exacte pour pouvoir les employer à propos. En plus de l'acquisition de mots nouveaux, l'enseignement du vocabulaire précise le sens et l'emploi judicieux des termes déjà connus. La leçon du vocabulaire cherche à assurer un enrichissement en profondeur en étudiant le sens des mots d'après leur contexte. Une étude systématique se révèle nécessaire, car des textes, même bien choisis n'embrassent pas tout le vocabulaire courant. L'enseignement du vocabulaire prépare l'exercice de la rédaction en fournissant des moyens d'expressions. L'usage des dictionnaires, sous quelque forme que ce soit, en version imprimée ou numérique, est

encouragée par une pratique constante, tant pour aider à la réalisation des activités menées en classe que pour veiller la curiosité des élèves et susciter leur goût de l'expression juste. Le dictionnaire constitue un outil de travail : il assure la correction orthographique et il permet d'explorer l'univers des mots afin de les utiliser à bon escient.

2.2.2. Grammaire

La grammaire contribue à la consolidation de l'orthographe, à la correction du langage parlé et à l'exactitude de l'expression écrite « la grammaire n'est pas un jeu subtil et superficiel. Elle a pour but d'assurer une connaissance et une maîtrise de la langue pour que nos enfants puissent en utiliser les ressources pour exprimer les nuances de leur pensée» (Villars-Toraile-Ehrhard, 1979). Enseigner la grammaire au collège, c'est conduire les élèves à comprendre le mécanisme de la langue, à maîtriser la terminologie qui sert à les identifier et à les analyser, afin de les amener à réutiliser ces connaissances pour mieux s'exprimer à l'écrit comme à l'orale et mieux comprendre les textes. La leçon de grammaire est fondamentale : elle permet d'acquérir une conscience des faits de langue indispensable aux élèves pour qu'ils puissent s'exprimer de manière appropriée dans la suite de leur vie sociale mais aussi comprendre et goûter les textes qui constituent les piliers de la culture commune. La connaissance des mécanismes grammaticaux fait appel à l'esprit d'analyse, à la logique, ainsi qu'à l'intuition ; elle participe par conséquent pleinement à la structuration de la pensée. Les termes grammaticaux (sujet, verbe, complément, proposition principale, pronom relatif...) constituent en outre les repères communs dans la conscience de la langue. Ils doivent être soigneusement expliqués pour être systématiquement acquis.

2.2.3. La conjugaison

Dans le but d'une maîtrise de la conjugaison, il est impératif de mettre l'accent sur les régularités. Le verbe étant le pilier de la phrase, comment peut-on parler et écrire correctement sans connaître à fond les transformations qu'il subit suivant les temps où on l'emploie, suivant aussi la personne et le mode. Connaître ses variations permet

aussi d'acquérir une orthographe correcte. La plupart des fautes d'orthographe est assimilée à des fautes d'écriture des verbes. La maîtrise de la conjugaison implique la connaissance des formes verbales, mais aussi d'un certain nombre de formes qui laisse apparaître quelques irrégularités : **Les exceptions.**

2.2.4. L'orthographe

Savoir orthographier correctement un texte constitue socialement et professionnellement, une compétence essentielle. L'acquisition de la compétence orthographique est indissociable des savoirs acquis dans les séances consacrées à la grammaire et au lexique. Elle rend nécessaire un apprentissage raisonné et régulier, étroitement articulé ces séances. Elle renseigne sur le sens des mots et permet donc de construire une représentation plus sûre du texte en n'utilisant que ce qui est strictement contenu dans le texte. L'enseignement de l'orthographe permet l'enrichissement autonome du vocabulaire par la reconnaissance, dans les mots, de fabriquer des mots nouveaux, d'approcher le sens des mots et de leur histoire.

La maîtrise de l'orthographe agit sur la compréhension tant en lecture qu'en écriture, elle favorise l'acquisition du vocabulaire et de la grammaire. D'après tous ces petits rappels concernant l'enseignement des ressources, l'enseignant de français doit être en mesure de les connaître pour faciliter la maîtrise des contenus linguistiques.

Il faut savoir que les ressources de langue ne s'enseignent pas de façon isolée mais coordonnée. Une maîtrise parfaite du but et de la nécessité de ses ressources de langue lui permettra de s'adonner beaucoup plus à l'apprentissage de ses contenus linguistiques afin de se perfectionner. L'apprentissage de ces contenus linguistiques exige de l'enseignant des comportements spécifiques qu'il serait très peu opportun d'en faire un listing dans le cadre de ce mémoire.

CONCLUSION

Cette étude réalisée au CEG Malé, a pour objectif de montrer l'importance de la maîtrise des ressources de langue par l'enseignant et son impact sur le rendement scolaire des apprenants en français. Mais il importe de rappeler que, c'est guider par le souci de montrer l'importance de ce phénomène que nous avons choisi ce thème.

Pour montrer la pertinence du thème, un état de lieu sur la question nous a permis de faire une revue de littérature. En référence à cette revue, il est question de savoir quelles influences la non maîtrise des ressources de langue par l'enseignant (un rapport peu favorable aux ressources) peut avoir sur le rendement des apprenants ? Pour répondre à cette question nous avons adopté une démarche méthodologique basée sur l'utilisation de deux techniques de collecte de données à savoir : l'enquête et l'analyse de contenus.

Elle nous a permis en référence à un cadre théorique d'obtenir des résultats dont l'analyse en référence à cadre théorique révèle :

- les enseignants de français du CEG Malé quoi qu'ils reconnaissent l'importance des ressources de langue et leur installation chez les apprenants ne réactualisent pas leurs connaissances en la matière.
- Leur non maîtrise des ressources de langue aurait impacté le niveau de leurs apprenants car parmi ceux qui interviennent dans les classes de 3^{ème}, trois seulement sont nantis d'un diplôme requis.
- Les rapports personnel et institutionnel de l'enseignant jouent un rôle indispensable dans l'installation des ressources de langue chez les apprenants.

Les suggestions proposées vont dans la perspective d'améliorer ces rapports aux ressources des enseignants. Dans cette perspective, une étude plus approfondie menée à partir d'une observation instrumentée où des pratiques enseignantes *in situ* des enseignants seront analysées serait indispensable.

Ainsi se sont confirmées toutes les hypothèses que nous avons posées au début de ce travail. Cependant loin d'avoir fait un procès au désintéressement des apprenants vis-à-vis de l'apprentissage du français, nous avons plutôt recherché les véritables causes du phénomène et nous avons pu observer qu'elles sont inhérentes non seulement à la formation de l'enseignant, mais également à la non documentation de ce dernier.

BIBLIOGRAPHIE

1. Allou, O. (2015). *Rapport entre maîtrise du français et réussite scolaire des apprenants, cas du CEG Djegan-Kpèvi* : mémoire de BAPES en lettre – moderne. Ecole Normale de Porto-Novo.
2. Bento, M. (2013). « Regards théoriques sur la perspective actionnelle dans l'enseignement des langues en France ». In *Education et Didactique*, vol7 n°1, PP 87-97.
3. 3-Boko, G. (2007). *La grammaire française par la pratique*, Caarec.
4. Catuogno, D. (2001). *La conjugaison autrement* : mémoire de master, IUFM de l'académie de Montpellier.
5. Charmeux, E. (2014). *Enseigner le vocabulaire autrement*. Chronique sociale.
6. Chevallard, Y. (1992). Concepts fondamentaux de la didactique. Perspectives apportées par une approche anthropologique. *Recherches en didactiques des mathématiques*, Vol12, 1, pages13 à 132.
7. Cogis, D. (2005). *Pour enseigner et apprendre l'orthographe* : Nouveaux-enjeux-Pratique nouvelles Ecole /Collèges, Delagrave.
8. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation .Université de Genève.
9. Fauchart ,N. ; Meleuc ;S . (1999). *Didactique de la conjugaison. Le verbe autrement*. **Bertrand-lacoste**.
10. Gandagbé, J-M. Z. (2016). « Les résultats seront-ils différents de ceux que nous venons de connaître ? » *In La Nation* N° 6568.
11. Gandagbé, J-M. Z. (2014). « L'école sans dictée serait-elle encore école ? » *In La Nation* N° 6145.
12. Macaire, F. (1993). *Notre beau métier, manuel de pédagogie appliquée*, les classiques africains.
13. Ministère de l'éducation nationale. (2008) « Programme du collège, Programme de l'enseignement du français », n°6, 13 pages. République française.
14. Ministère, éducation nationale, jeunesse vie associative, (2001). « L'orthographe et son enseignement» République française.
15. Perrenoud, Ph. (1998). *Approche par les compétences, une réponse à l'échec scolaire ?*

16. Pru'Homme, G. (1999). *Le processus des conceptions de système mécaniques et son enseignement. La transposition didactique comme outils d'une analyse épistémologique*. Thèse de Doctorat de mécanique, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, laboratoire sols, solides, structure.
17. Roegiers, X. (2000). *Une pédagogie d'intégration*, Bruxelles, De Boeck.
18. Zitty, C. (2014). *Contribution à une meilleure intégration des ressources de langue (grammaire et orthographe) en classe de sixième de français dans les lycées et collèges du Bénin : mémoire de BAPES en Lettres Modernes*, Ecole Normale de Porto-Novo.

ANNEXE

Questionnaire d'enquête à l'endroit des professeurs de français

Chers professeurs de français ; dans le cadre de notre mémoire de BAPES dont le sujet est « Impact de la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant sur le rendement scolaire des apprenants » ; nous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1) Quelle formation avez-vous suivie ?

Une formation des lettres-modernes à Calavi

Une formation des lettres-modernes à l'ENS

Autres formations

2) Quelle classe vous a-t-on attribué cette année ?

Sixième (6^{ème})

Cinquième (5^{ème})

Quatrième (4^{ème})

Troisième (3^{ème})

3) Que pensez-vous du niveau de vos apprenants en français ?

Bien

Passable

Mauvais

Très mauvais

4) A quel niveau des situations d'apprentissages voyez-vous vos apprenants en difficultés ?

Communication orale

Communication écrite

Lecture

5) Dans quelle capacité installez-vous les ressources de langue en français ?

Capacité 1

Capacité 2

Capacité 3

Capacité 4

Capacité 5

6) selon-vous la maîtrise des ressources de langue chez l'enseignant de français est-elle nécessaire ?

Oui

Non

7) Actualisez-vous, vos connaissances linguistiques avant le déroulement de vos cours ?

Oui

Pourquoi ?

Non

8) Parvenez-vous à transmettre correctement les ressources de langue que vous maîtriser à vos apprenants ?

Oui

Pourquoi ?

Non

Si non, veuillez énumérer les raisons qui vous empêchent de le faire.....

.....

9) Que suggérez-vous pour une bonne maîtrise des ressources de langue en français ?

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RESUME	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Contexte théorique et méthodologique de la recherche.....	3
SECTION 1 : CONTEXTE THEORIQUE DE LA RECHERCHE	4
1.1. Problématique	4
1.2. Revue de littérature	6
1.3. Objectifs de l'étude	10
1.4. Hypothèses de la recherche.....	10
1.5. Clarification conceptuelle	11
SECTION 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	15
2.1. Recherche documentaire	15
2.2. Recherche empirique.....	15
2.2.1. But.....	15
2.2.2. Cadre physique de la recherche.....	16
2.2.3. Population-cible et échantillonnage	17
2.2.4. Techniques et instruments de recherche	17
CHAPITRE 2 : Présentation, traitement des données et suggestions	19
SECTION 1 : PRESENTATION ET TRAITEMENT DES DONNEES	20
1.1. Résultats des enquêtes.....	20
1.2. Présentation des éléments de réponse	21
1.2.1. Pôle des enseignants.....	21
1.2.2. Données de performance des apprenants selon les notes obtenues en lecture	25
SECTION 2 : SUGGESTIONS	30
2.1. En direction de l'Etat	30
2.2. En direction des enseignants	31
2.2.1. Vocabulaire	31

2.2.3. La conjugaison	32
2.2.4. L'orthographe.....	33
CONCLUSION.....	34
BIBLIOGRAPHIE.....	35
ANNEXE.....	A
TABLE DES MATIERES.....	C